



COMPTE RENDU DE REUNION du 02/07/2022

Membres du comité de direction 2021/2022 présents : Camille FREYCHAT / Xavier CRAPET / Baptiste VIDAL / Alice RODICQ / François MACHURON / Sounia KADA

ORDRE DU JOUR

- 1) Procéder à l'établissement du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02 juillet 2022
- 2) Etablir les statuts des membres élus au comité de direction à l'assemblée générale ordinaire en date du 02 juillet 2022, pour l'année 2022/2023
- 3) Procéder à la réaffiliation du club

1) Etablissement du PV l'assemblée générale ordinaire

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 02 juillet 2022, un compte rendu de procès-verbal sera établi avant le 07 juillet 2022.

2) Statuts du bureau de Sport Joie Lille 2022/2023



Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, lors de l'assemblée générale en date du 02 juillet 2022, l'association Sport Joie Lille dont le siège est situé au 27 RUE Jean Bart à LILLE, a procédé au renouvellement du bureau, composé désormais comme suit :

- M **CRAPET Xavier**, domicilié au 12 rue Fourier à Lille, exerçant la profession de chargé d'affaires, président réélu ;
- M **VIDAL Baptiste**, domicilié au 31 rue Chaplin à Lille, exerçant la profession de juriste, secrétaire réélu ;
- M **MACHURON François**, domicilié à 53 rue Flament Reboux à Lambersart, exerçant la profession d'ingénieur, trésorier réélu ;
- Mme **FREYCHAT Camille** domiciliée au 3 allée Jules Vernes à Hellemmes, exerçant la profession de chargé d'étude, responsable évènement du club élue.
- Mme **KADA Sounia**, domiciliée au 48 rue du général Leclerc à Ronchin, exerçant la profession de responsable de vente, responsable de la communication et des relations publiques élue.
- Mme **REHBY Frédérique**, domiciliée au 111 boulevard de la Moselle à Lille, exerçant la profession de chargé d'étude, responsable sportive élue.

3) Réaffiliation du club

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, il s'agit de réengager le club auprès de FFVB. Pour ce faire, il est essentielle d'enregistrer les licences de l'ensemble des membres du bureau, en leur créant une licence de direction en plus de leur licence sportive sur le site <http://www.ffvb.org>

Fait à Lille, le 02 juillet 2022

Le secrétaire, VIDAL Baptiste	
Le trésorier, MACHURON François	
Le président, CRAPET Xavier	